

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 juin 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 DAC 1115 Subvention (13.000 euros) à l'Association Réseau européen des bibliothèques Judaica et Hébraica (9e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'un montant de 13.000 euros à l'Association Réseau européen des bibliothèques Judaica et Hébraica ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement, en date du 2 juin 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e Commission ,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 13.000 euros est attribuée à l'Association Réseau européen des bibliothèques Judaica et Hébraica, 45 rue La Bruyère 75009 Paris pour mettre en valeur et tenir à la disposition du public le catalogue informatisé de la Bibliothèque du Séminaire Israélite de France située au 9 rue Vauquelin 5e arrondissement. 2014_04367 169901.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2014 de la Ville de Paris rubrique 324, nature 6574, ligne VF40002, provision pour subventions de fonctionnement au titre du patrimoine.